

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

187446

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 4795

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Joudar Bourker

Date de naissance :

16-09-47

Adresse :

Résidence Baït El Fath 1000 Z, n° C3 Beauduc

Ain Sebaâ Casablanca

Tél. : 06 34 73 35 11

Total des frais engagés : 12.89,02

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr GUESSOUS Mohamed
64, Allée des Sophoras - Ain Sebaâ
CASABLANCA - Tel.: 022.35.00.12

Date de consultation :

83 / 09 / 83

Nom et prénom du malade :

Joudar Bourker

Age :

Lien de parenté :

Lui-même Dr GUESSOUS Mohamed
64, Allée des Sophoras - Ain Sebaâ Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Dr GUESSOUS Mohamed
64, Allée des Sophoras - Tel.: 022.35.00.12

Affection longue durée ou chronicité :

ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident précisez les causes et circonstances :

MUPRAS

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

20 DEC. 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca le 20 DEC. 2023

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23.09.93	C		1.10,- ✓	Dr GUESSOUS Mohamed 64. Allée des Sophoras - Aïn Sebaâ CASABLANCA Tél.: 022.35.00.12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BAYT AL FATH B.P. 22347 Casablanca Tél : 05 22 66 24 01 Fax : 05 22 66 24 02	23.09.23	PHARMACIE BAYT AL FATH B.P. 22347 Casablanca Tél : 05 22 66 24 01 Fax : 05 22 66 24 02 Email : aliaaf@yahoo.com

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALES AMALAB 98, Bd. Mohamed Bedreddine 1er Etage, Amel Al Sidi Bernkus Casablanca	25/09/23	B 710 + pc	806 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

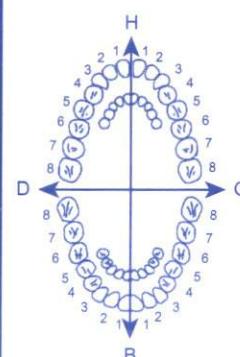
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Mohamed Guessous

Omnipraticien

Lauréat de la Faculté de Médecine
Centre Hôpitalo - Universitaire Avicenne

الدكتور محمد جسوس

خريج كلية الطب

المركز الإستشفائي الجامعي ابن سينا

Casablanca, le 23.07.93 الدار البيضاء، في

3 JOUR
BENI KER

255.00



Alys + 15

15/-

75.00



11250 20 14
15/-

330.00

LOT : M1092
PER : 07/2025
PPU : 75.00DH

Dr GUESSOUS
64, Allée des Sophoras - Ain Sebaâ
CASABLANCA - Tél. : 022.35.00.12

صيدلية بيت النور
PHARMACIE BAYT AL FATH
N° 6 Rés. Bayt Al Fath Quartier Beausite
Ain Sebaâ Casablanca
Tél. : 05 22 66 24 62
Fax : 05 22 66 24 63
alaaaf@yahoo.com

05.22.35.00.22 شارع الفاصلية - عين السبع - الدار البيضاء - الهاتف :
64, Allée des Sophoras - Ain Sebaâ - Casablanca - Tél. : 05.22.35.00.22

ALYSE® 75 mg
PRÉGABALINE
GÉLULES

56 GÉLULES



Voie orale

Lot.: 221233

Exp.: 11.2025

PPV: 255DH00

b
82, Allée des C
S. P.
ABDIIBRAHIM

Dr Mohamed Guessous

Omnipraticien

Lauréat de la Faculté de Médecine
Centre Hôspitalo - Universitaire Avicenne

الدكتور محمد جسوس

خريج كلية الطب

المركز الإستشفائي الجامعي ابن سينا

Casablanca, le 23 23 الدار البيضاء، في

M JOURDAR
BONBICKER

- Glycémie, ure, créatinine.

- Sels et lipides.

- Transaminases.

- PSA

- VFS

LABORATOIRE D'ANALYSE
MÉDICALE AMALAB
98, Bd. Mohamed Bouâmrani.
1er Étage, Amal 4, Sidi Bernoulli
Casablanca

Dr GUESSOUS Mohamed
64, Allée des Sophoras - Aïn Sebaâ
CASABLANCA - Tél.: 022.35.00.22

Dr. Amal KAMIRI

Praticien en Médecine Générale

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

AMAL 4 - Bd Mohamed Baâmrani N° 62 (au RDC) , Bernoussi - CASABLANCA - 05 22 74 10 15 - amalaboratoire@gmail.com
ICE : 001759360000023 - ITP : 31603312 - IF : 18812363

Casablanca 25 septembre 2023

Monsieur JOUDAR BOUBKER

M

FACTURE N°	33679
------------	-------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Urée -----	B	30	
Créatinine -----	B	30	
Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL -----	B	50	
Cholestérol LDL -----	B	50	
Triglycérides -----	B	60	
Transaminases OT -----	B	50	
Transaminases PT -----	B	50	
PSA totale -----	B	250	Total : B 710

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		806,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit Cent Six Dirhams

**LABORATOIRE D'ANALYSE
MÉDICALE AMALAB**
98 Bd. Mohamed Baâmrani
1er Etage, Amal 4, Sidi Bernous
Casablanca 10100
Tél / Fax : 05 22 74 10 15

Dr. Amal KAMIRI

Pharmacienne Biologiste

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Monsieur JOUDAR BOUBKER

Docteur MOHAMED GUESSOUS

Réf. : 23I529

Dossier ouvert le : 25/09/23 , Edité le : 25/09/23

Page : 1/3

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

	Normales	Antériorité
	(Homme Adulte)	

31/05/23

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	5,23	M/mm ³	4,5 - 5,55	5,18
Hémoglobine -----:	16,3	g/100 ml	14 - 18	16
Hématocrite -----:	48	%	40 - 50	48
- V.G.M. -----:	93	μ ³	80 - 95	
- T.C.M.H. -----:	31	pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	33	g/100 ml	30 - 37	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	7 830	/mm ³	4000 - 10000	7820
----------------------------------	-------	------------------	--------------	------

Formule leucocytaire

Polynucléaires Neutrophiles -----:	61,5	%	50 - 70	
Soit :	4 815	/mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	3	%	1 - 3	
Soit :	235	/mm ³	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles ----- :	0,6	%	< 1	
Soit :	47	/mm ³	< 100	
Lymphocytes ----- :	29,9	%	20 - 40	
Soit :	2 341	/mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	5	%	1 - 8	
Soit :	392	/mm ³	40 - 800	

PLAQUETTES

Résultat -----:	182 000	/mm ³	150000 - 400000	166000
-----------------	---------	------------------	-----------------	--------

AMALAB
LABORATOIRE

Dr. Amal KAMIRI

Pharmacienne Biologiste

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Monsieur JOUDAR BOUBKER

Docteur MOHAMED GUESSOUS

Réf. : 23I529

Dossier ouvert le : 25/09/23 , Edité le : 25/09/23

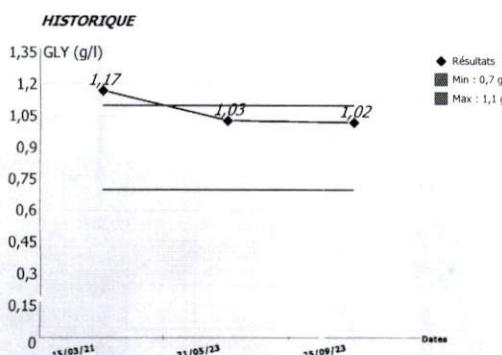
Page : 2/3

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE

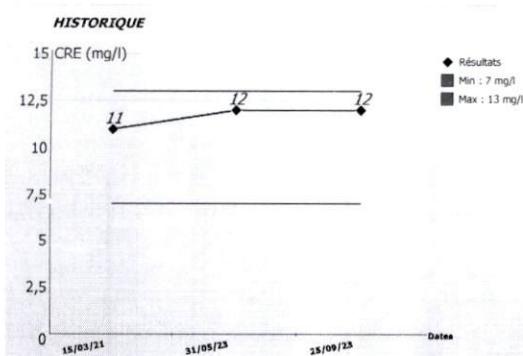
(Konelab)

			Normales	Antériorité
Glycémie a jeun ----- :	1,02	g/l	0,7 - 1,1	1,03
Soit : 5,7 mmol/l			3,9 - 6,1	5,7



Urée ----- :	0,36	g/l	< 0,5	0,48
Soit : 6 mmol/l			< 8,34	8

Créatinine ----- :	12,0	mg/l	7 - 13	12,0
Soit : 106 µmol/l			61,94 - 115	106



Cholestérol Total ----- :	1,90	g/l	1,5 - 2,5	1,80
Soit : 4,9 mmol/l			3,8 - 6,4	4,64

AMAL LAB
LABORATOIRE

15/03/21

Docteur AMAL KAMIRI
Ph Biologiste
Amal 4 Bd. Md Baâmrani n° 98
1er Etage Sidi Bernoussi Casablanca
Tél: 05 22 74 10 15

Dr. Amal KAMIRI

Pharmacienne Biologiste

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Monsieur JOUDAR BOUBKER

Docteur MOHAMED GUESSOUS

Réf. : 23I529

Dossier ouvert le : 25/09/23 , Edité le : 25/09/23

Page : 3/3

Compte Rendu d'Analyses

Cholestérol HDL ----- :	0,31 * g/l	0,5 - 0,92	0,32
Soit :	0,8 mmol/l	1,28 - 2,37	0,82

Cholestérol LDL ----- :	1,11 g/l	< 1,6	1,02
Soit :	2,86 mmol/l	< 4,12	2,63

Recommandations de l'Afssaps: Niveaux "cibles" de LDL-cholestérol selon les facteurs de risque

Facteurs de risque	Taux de LDL- Cholestérol recommandé
Aucun	< 2,2 g/l
Un seul	< 1,9 g/l
Deux	< 1,6 g/l
Plus de deux	< 1,3 g/l
Antécédent de maladie cardiovasculaire :	< 1 g/l

Triglycérides ----- :	2,40 * g/l	< 1,6	2,30
Soit :	2,74 mmol/l	< 1,83	2,63

Aspect du sérum: Chyleux

Transaminases - SGOT / ASAT ----- :	17 UI/l	< 35	16
Transaminases - SGPT / ALAT ----- :	19 UI/l	< 41	26

MARQUEURS TUMORAUX

ANTIGENE SPECIFIQUE DE LA PROSTATE

P.S.A. Total ----- :	1,61 ng/ml
Roche Cobas E411 (Chimiluminescence)	

Interprétations:

Selon l'âge	(en ng/ml)
< 40 ans	< 1,4
40 - 49 ans	< 2,0
50 - 59 ans	< 3,1
60 - 69 ans	< 4,1
> ou = 70 ans	< 4,4

AMALAB
LABORATOIRE